

Parc Flaubert à Grenoble (38)

Un **PARC EXEMPLAIRE** au niveau environnemental et social

Dans une ancienne friche industrielle, la préfecture de l'Isère a installé un écoquartier et fait réaliser à la paysagiste Jacqueline Osty un espace de nature utile pour les Grenoblois. Avec à la clé une labellisation EcoJardin !



1
Des vestiges de rails ont été conservés pour ne pas effacer le caractère patrimonial du site. CLAUDE THIERY



2
La voie cyclable, l'une des plus empruntées de Grenoble, traverse le parc dans toute sa longueur. CLAUDE THIERY



3
Des techniques d'entretien comme la taille en têtard, favorable à la faune, sont remises en avant. CLAUDE THIERY

Repères

Transformation d'une friche ferroviaire

- Dates des études/livraison : 2013-2015.
- Maîtrise d'ouvrage : SEM Sages.
- Maîtrise d'œuvre : Osty et associés, paysagistes-urbanistes, mandataire ; Concepto, concepteur lumière ; Artelia, bureau d'études techniques.
- Budget : 3,64 M€ HT.
- Surface aménagée : 3 ha.

Ouvert en 2015, le parc Flaubert est rapidement devenu un lieu essentiel autant pour la ville de Grenoble (38), traversé par l'une des pistes cyclables les plus empruntées, qu'en tant que poumon vert et lieu de vie pour les habitants du récent écoquartier de la ZAC Flaubert. Il constitue un corridor écologique pour la faune, a été labellisé Refuge LPO (Ligue de protection des oiseaux) et EcoJardin.

Un élément fondamental de la trame verte

Le quartier Flaubert est une ancienne friche industrielle de 90 hectares insérée dans le tissu urbain, aujourd'hui transformée en écoquartier d'habitats et d'activités. Une école, un Ehpad et

différents lieux culturels en font un lieu vivant et animé. Au sein de cet ensemble, la municipalité a souhaité concevoir un parc exemplaire sur le plan environnemental et social : à la fois au service des habitants du quartier et lieu de vie central de mixité sociale, mais également pour l'ensemble de la ville, voire de l'agglomération, en renforçant la trame végétale et les déplacements doux.

Étant donné sa position centrale à Grenoble et sa forme allongée, le parc Flaubert constitue un élément fondamental de la trame verte urbaine. Son emprise, de cinq cents mètres de longueur sur cinquante à soixante mètres de largeur, suit le tracé de l'ancienne voie ferrée – désaffectée peu après les jeux Olympiques de 1968 – qui reliait la ville à Chambéry (73). ●●●



4

4. Une gestion classique côtoie une gestion plus naturelle sur les buttes avec des tontes moins fréquentes et plus hautes, et des zones de prairies fauchées seulement deux fois par an, voire moins. VILLE DE GRENOBLE



5. La présence de plantes exotiques envahissantes comme l'ailante ou le raisin d'Amérique fait l'objet d'une gestion particulière de la part des jardiniers. CLAUDE THIERY



●●● Si l'ancienne gare de triage a disparu, des vestiges de rails ont en revanche été conservés pour ne pas effacer son caractère patrimonial. Ils constituent dorénavant une caractéristique forte du site. Réaménagée en piste cyclable et intégrée au maillage Chronovélo (1), cette voie offre aux grenoblois un axe majeur de traversée de l'agglomération en reliant la commune de Saint-Égrève au campus de Saint-Martin-d'Hères via la gare. Très empruntée, cette piste traverse ainsi le parc dans toute sa longueur, pour le plus grand plaisir des adeptes des déplacements non polluants.

Cinq lignes directrices pour réhabiliter le site

Dans ce site autrefois occupé par une activité ferroviaire, l'équipe de conception du cabinet Osty et associés ainsi que les jardiniers ont su intégrer différents éléments qui répondent aux enjeux actuels des espaces verts urbains :

- accueil d'une large diversité faunistique et floristique, avec des espèces locales et différentes ambiances, un jardin sec dans les rails, un espace humide autour de la mare, une zone de sous-bois qui profite des arbres existants, des zones refuges comme la friche située à l'écart du public ;
- gestion des eaux pour favoriser l'infiltration, en désimperméabilisant certaines zones, et par la création de pentes pour diriger les eaux de ruissellement vers la mare. Par ailleurs, le point d'eau est alimenté par la récupération des eaux de pluie de la toiture d'un bâtiment proche, celui de la Bifurk (lire l'encadré page suivante), stockée dans une citerne enterrée ;
- gestion différenciée et techniques d'entretien respectueuses de l'environnement. Une gestion classique, avec une tonte régulière le long de la piste cyclable ou autour des aires de jeux, côtoie une gestion plus naturelle sur les buttes, où les tontes sont moins fréquentes et plus hautes, et des zones de prairies fauchées seulement deux fois par an, voire moins ;
- le site fait l'objet depuis 2017 de la part d'associations naturalistes d'un suivi floristique tous les deux ans et des oiseaux chaque année. La diversité des milieux (sous-bois, mare, prairies, pelouses, friches...) permet d'accueillir aussi bien une faune qu'une flore riches pour un parc de cette taille, dans ce contexte urbain ;
- démarche participative. Les idées et besoins des habitants du quartier, exprimés au cours des nombreuses réunions de concertation organisées dès le départ du projet, ont été pris en compte. Des aménagements comme les aires de jeux, très prisées en fin d'après-midi, ou la zone de skate sont issus de ces concertations.

Un respect des milieux récompensé par le label EcoJardin

En 2020, le site a reçu le label EcoJardin. Plusieurs points forts ont été mis en avant lors de



6. La présence d'un point d'eau est un élément important du parc et du réseau des trames vertes et bleues.

CLAUDE THIERY



7. La mare constitue un support de communication et d'animations autour de la biodiversité.

CLAUDE THIERY



8. La forte implication des associations naturalistes et des habitants du quartier s'est manifestée au travers d'actions participatives.

VILLE DE GRENOBLE



VILLE DE GRENOBLE

Les activités culturelles débordent largement sur l'emprise du parc.



CLAUDE THIERY

Des aménagements comme les aires de jeux ont fait l'objet d'une large concertation avec les habitants.

l'audit. Ce site constitue une véritable « continuité écologique au sein de la ville, à travers la présence d'une mare accueillant les espèces aquatiques et la faune, la coexistence de différents milieux (prairies, haies champêtres, sous-bois, clairières, milieux secs et humides), la diversité floristique comprenant différentes strates végétales, des floraisons précoces et tardives, des fructifications automnales et hivernales ». Par ailleurs, les auditeurs ont souligné « la forte implication des jardiniers, des associations naturalistes et des habitants du quartier au travers d'actions participatives [qui] sont aussi des atouts majeurs et le parc est devenu un Refuge LPO en 2023 ».

Un projet conçu pour une multiplicité d'usages et la préservation de la biodiversité

La conception initiale du parc canalise les différents usages (comme les animations culturelles, les lieux de jeux et de détente, le passage de vélos...). Ceux-ci interfèrent relativement peu avec les zones refuges, permettant ainsi de créer un endroit à la fois accueillant pour les usagers et la biodiversité. Les observations des oiseaux animées par la LPO mettent en lumière cette biodiversité.

Enfin, l'éclairage du site a également fait l'objet d'une attention particulière. L'utilisation d'une lumière à dominante rouge limite son impact sur la faune nocturne, tout en laissant la possibilité de traverser le parc le soir avant une extinction totale pour respecter la trame noire.

Claude Thiery

(1) Réseau cyclable structurant qui vise à offrir des itinéraires directs, confortables et sécurisés. Ces axes ont pour objectif de permettre à tous, quel que soit son âge ou sa pratique du cycle, de se sentir à l'aise et en sécurité sur des pistes cyclables.

Bifurk, un lieu animé et participatif

Le parc est indissociable du quartier de la ZAC Flaubert

de ses nombreuses animations culturelles, artistiques, sportives ou d'éducation populaire, dont les activités débordent largement sur l'emprise du parc.

Bifurk est une friche industrielle ancienne usine à fil pour les télécommunications) mise à disposition par la Ville de Grenoble depuis 2002 à un collectif qui occupe et anime le lieu. Cet espace, au départ dédié aux cultures urbaines (graff, hip-hop, sports de glisse) s'est peu à peu ouvert à d'autres activités (arts plastiques, photo, spectacle vivant...). L'endroit héberge une dizaine de structures qui s'organisent pour cogérer

le bâtiment et les activités : concerts, skatepark, salles de répétitions, pépinière d'associations, expositions d'art, Bifurk café.

Le Bar Radis, perché à quinze mètres de hauteur sur le toit d'un parking, est un tiers-lieu dédié aux questions d'agriculture urbaine, d'alimentation et d'environnement. Véritable terrain d'expérimentation, l'espace de maraîchage s'étend sur près de 1 000 m² de toiture. Des surfaces dédiées à la production de nourriture, à l'accueil de public, à la formation et à la sensibilisation au maintien de la biodiversité en ville. Le restaurant propose des plats bio et/ou locaux les midis ainsi que trois soirs par semaine.



ORIANE POUILLET

La Bifurk est une friche industrielle mise à disposition par la Ville de Grenoble depuis 2002 à un collectif qui occupe et anime le lieu. L'endroit héberge une dizaine de structures dont un Bifurk café.